

# **RAPPORT FINAL DU SÉMINAIRE DE PRÉPARATION DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE DE 2012-2013**

Du mercredi 08 au lundi 13 août 2012, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a organisé à l'Hôtel N'SA de Grand-Bassam, avec l'appui financier du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU), un séminaire de préparation de la rentrée universitaire de 2012-2013 sur le thème : « *Universités de Côte d'Ivoire, Quelle réforme pour un Départ Nouveau.* »

Le séminaire a enregistré la participation de plusieurs personnalités, des acteurs du monde universitaire et des Experts de la Chaire UNESCO de Développement Curriculaire(CUDC de l'UQAM pour le formatage des parcours selon le système LMD.

La cérémonie d'ouverture de ce séminaire, placé sous la présidence de M. CISSE IBRAHIMA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a été présidée par le Professeur Edmée ABOUATIER-MANSILLA, Directeur de Cabinet du MESRS.Elle a été suivie de cinq (05) interventions.

Les travaux en commission se sont déroulés en deux phases. La première phase qui portait sur l'élaboration avait pour objectif de convertir toutes les maquettes pédagogiques existantes dans les Universités et Grandes Ecoles publiques de Côtes d'Ivoire au format LMD suivant les prototypes de parcours proposés par le CUDC. Les travaux en commission pour ce volet se sont déroulés dans huit (08) ateliers correspondant aux huit (08) domaines du REESAO.

La seconde phase s'articulait autour d'une réflexion sur les conditions de mise en œuvre du système LMD, la stratégie de gestion des étudiants de première années et les nouveaux critères d'admission dans les Universités publiques et les conditions d'accès à la formation continue.

## **BILAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX EN ATELIER**

Au terme des travaux en commission, les résultats issues des différentes réflexions engagées ont été discutés et adoptés au cours d'une cérémonie plénière. Ainsi, les curricula de l'ensemble des établissements d'enseignement public ont été élaborés en vue d'un basculement intégral au système LMD, les conditions de mise en œuvre efficiente du système LMD ont été identifiées, les stratégies de gestion optimale des étudiants de première années ont été identifiées. Les nouveaux critères d'orientation dans les Universités et Grandes Ecole publiques et les conditions

d'accès à la formation continue ont été définis. Le point des revendications du corps enseignant a été établi. Ces différents résultats ont été soutenus par des recommandations fortes.

### **RECOMMANDATIONS ÉMISES PAR LE SÉMINAIRE**

Conformément aux objectifs du séminaire et surtout dans la perspective d'une rentrée universitaire 2012-2013 réussie et apaisée les différentes commissions ont fait les recommandations suivantes :

- Modifier les statuts des Universités et des grandes écoles ;
- Recruter de nouveaux enseignants pour augmenter le taux d'encadrement ;
- Accélérer le recrutement par les contrats en faisant appel aux enseignants à la retraite ;
- encourager l'intervention des ivoiriens de la diaspora pour pallier le manque de ressources humaines par des missions ou des délégations d'enseignement ;
- Utiliser les moniteurs (selon la spécificité des structures) pour l'encadrement des TD et/ou des TP;
- Instituer effectivement dès la rentrée universitaire, le tutorat des étudiants de première année par des étudiants inscrits en Master 2 ;
- Prévoir un intéressement régulier pour les moniteurs et les tuteurs ;
- Permettre la proclamation des résultats des examens des années antérieures pour favoriser le désengorgement ;
- Permettre aux UFR qui ont terminé leurs examens à proclamer les résultats afin d'évacuer le trop plein ou la massification en première année ;
- Programmer les cours des étudiants en formation continue le soir;
- Former les enseignants à l'utilisation de la pédagogie adaptée au système LMD et à l'utilisation des TIC et à la mise en ligne des cours ;
- Proposer d'autres modes d'évaluation des étudiants tels que les QCM ;
- Exploiter les possibilités offertes par les TIC et avoir les ressources matérielles dédiées nécessaires (écrans inter actifs, vidéo projecteurs, caméras, ordinateurs, micro baladeurs, lecteurs optiques, salles multimédia, etc.);
- Disposer de bibliothèques classiques et de bibliothèques numériques ;
- Actualiser les sites WEB des universités ;

- Augmenter les capacités d'accueil en permettant aux universités d'utiliser des structures publiques hors tutelle. A **Cocody** par exemple il y a : le **Lycée Classique d'Abidjan, l'INFES, l'ENS, le CMS, l'INP-HB d'Abidjan, etc.** ;
- Inventorier, pour toutes les universités, les structures hors tutelle pouvant éventuellement accueillir les étudiants.
- Informatiser la gestion des salles
- Mutualiser l'utilisation des salles.
- prévoir des services de restauration pour les enseignants, le personnel administratif et technique (PAT), et les étudiants ;
- Former les PAT à l'accompagnement des étudiants ;
- Organiser dans les meilleurs délais les concours d'entrée dans les écoles (ex : ENS) ;
- Créer des lignes spéciales de bus par la SOTRA pour faciliter le transport des étudiants ;
- Faciliter l'acquisition de matériel pédagogique (ex : ordinateurs) pour les enseignants, les PAT et les étudiants ;
- Permettre aux enseignants de recevoir les étudiants dans les meilleures conditions en mettant à leur disposition de bureaux et des équipements;
- Prendre les mesures pour lever tous les blocages éventuels, notamment au niveau des enseignants ;
- Adopter les normes suivantes pour tous les domaines: TD 1/25, TP 1/15, PAT 1/100 ;
- Actualiser les besoins en personnel en tenant compte des exigences du système LMD ;
- Assurer la contractualisation (expertise interne et externe) ;
- Définir les conditions de recrutement des moniteurs, tuteurs, lecteurs, etc. ;
- Augmenter les sources de motivation (voyages d'étude, participation aux colloques, etc.) ;
- Renforcer la formation pédagogique et professionnelle du personnel (enseignants et PAT) ;
- Assurer la fonctionnalité des lieux de stage (et principalement en milieu hospitalier) ;
- Prévoir des financements pour l'encadrement des L3 et M1 ;
- Rechercher le financement additionnel pour les infrastructures et équipements ;
- Payer aux universités et grandes écoles le différentiel de la contribution des étudiants aux coûts de leur formation ;

- Elaborer tous les textes à présenter à la commission mixte (MESRS + MFP) ;
- Faire reconnaître les nouveaux grades à la fonction publique (L, M, D) ;
- Habilitier les diplômes par MESRS ;
- Faire signer le décret des doyens élus en 2010 et 2011 ;
- Adopter des textes réglementaires pour certaines fonctions (exemple : présidents et membres des commissions techniques) ;
- Respecter les capacités d'accueil des institutions ;
- Interdire les "cas sociaux" ;
- Programmer les réinscriptions avant les résultats du BAC notamment entre le début du mois de Décembre pour prendre la fin du mois de Mai.
- Tenir compte du classement des universités et grandes écoles privées pour l'affectation des bacheliers.
- Maintenir les critères d'âge et de moyenne pour l'admission dans les Universités,
- Exiger une moyenne au baccalauréat supérieure ou égale à 11/20 pour l'admission à l'INPHB ;
- Retenir les critères des universités et grandes écoles publiques pour les bacheliers méritants devant bénéficier de la prise en charge de l'État pour leur inscription dans les universités et grandes écoles privées ;
- Interdire l'inscription en année préparatoire de BTS aux candidats au Bac ayant obtenu moins de 160 points.
- Réserver exclusivement le concours direct de professeur de collège aux étudiants détenteurs de la licence des universités et le concours direct de professeur de lycée aux étudiants détenteurs de la maîtrise des universités ;
- Fixer le coût unitaire du crédit en formation continue à 10.000 F.CFA pour les étudiants non-salariés et 20.000 F.CFA pour les salariés(es) ;
- Fixer à deux (02) années maximum le temps pour la validation du diplôme en formation continue ;
- Exiger le numéro matricule pour le fonctionnaire et le numéro CNPS pour le secteur privé pour une admission en formation continue.

Fait à Grand-Bassam, le 13 août 2012